

PLOUZANÉ

Magazine *Journal d'information municipale - Mars 2005 - n°77*

Centre Européen de Réalité Virtuelle

**LE CERV,
CE N'EST PAS DU VIRTUEL
UN PROJET D'AMÉNAGEMENT
URBAIN AU BOURG
QU'EST CE QUE LE P.A.D.D. ?
LE BUDGET EST VOTÉ
LE CLIC EST ARRIVÉ**



Le mot du Maire

Notre équipe municipale arrive à mi-mandat avec l'image d'une commune aux nombreux atouts, qui se développe de façon raisonnée et durable.

Les principaux facteurs de développement de PLOUZANE sont parfaitement identifiés et maîtrisés. Ils ont été mis en lumière à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui arrive à son terme.

La forte demande de constructions et de logements que nous recensons et qui témoigne d'une commune attractive, nous a amené à penser l'extension de l'urbanisation en tenant compte de la difficulté que représentent les trois pôles existants. Le rapprochement de ceux-ci doit à terme permettre de constituer un grand pôle urbain s'étendant du Technopôle au Bourg. Pour que l'organisation spatiale des futures zones urbaines soit cohérente, un schéma de référence va être élaboré sur 2005-2006. Sa discussion arrive dans la suite logique de la révision du P.L.U. qui a déjà permis d'appréhender de nombreux aspects de l'agencement spatial à venir.

Le Technopôle, où travaillent chaque jour 5 000 personnes, conditionne directement le développement de la commune au-delà de sa vocation au transfert de technologie. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de céder près de 9 hectares supplémentaires pour l'extension de la Z.A.C. du Technopôle dans sa partie ouest. L'implantation de nouveaux centres de recherche et d'entreprises apportera autant de nouveaux ménages sur notre territoire. C'est la clef d'un développement ambitieux de Plouzané qui peut raisonnablement espérer atteindre les 15 000 habitants en 2010.

Les déplacements font également partie de la problématique de l'aménagement futur et deux infrastructures routières sont susceptibles d'améliorer sensiblement les accès sur PLOUZANE : un rond-point au pied de l'échangeur sur la route Brest-

Le Conquet pour un accès ouest simplifié au Technopôle, en raccrochant en direct la route de Sainte-Anne après franchissement de la naissance de la vallée de Sainte-Anne. C'est aussi dans le dossier voire d'agglomération, le contournement complet des communes de la C.U.B. par le nord, venant se boucler sur la route Brest-Le Conquet en passant à l'ouest du Bourg, en limite de commune.

Dans ce contexte expansif, les effectifs scolaires devraient se stabiliser alors que l'on constate dans beaucoup de communes finistériennes, dont Brest, un net recul du nombre d'élèves. Les équipements tant scolaires que sportifs sont d'ailleurs en nombre suffisant pour supporter une augmentation sensible des effectifs.

Cela n'empêche cependant pas la municipalité d'engager trois gros chantiers pour optimiser l'offre de services aux Plouzanéens. Ils sortiront de terre cette année : une aile supplémentaire au centre culturel pour accueillir la médiathèque, une cuisine centrale pour nos écoles par extension de celle de l'école Anita Conti et le reconditionnement complet du Presbytère pour un meilleur accueil des associations.

Cet ambitieux programme se fait avec un recours modéré à l'emprunt et sans augmenter la pression fiscale, quand dans le même temps la fiscalité d'autres collectivités explose.

Complètent ce tableau deux opérations d'aménagement urbain qui démarrent en 2005, l'une à La Trinité, place du Commerce, l'autre au Bourg, place Normandie Niémen, apportant dans ces quartiers un contingent supplémentaire de logements en appartements.

Les nombreux lotissements en cours de réalisation ou à venir (plus de 160 lots programmés sur 2 ans) sont aussi là pour authentifier le dynamisme d'une commune qui sait se montrer attractive et répondre à une demande importante de nouveaux arrivants.

Yves PAGES

SOMMAIRE

Page 2 : **EDITORIAL**
Sommaire / Ours
La magie des vœux

Page 3 : **VIE ECONOMIQUE**
Le CERV, ce n'est pas du virtuel.

Page 4, 5 : **URBANISME**
Un projet d'aménagement
urbain au Bourg

Pages 6, 7 : **ENVIRONNEMENT**
plan d'Aménagement et de
Développement Durable

Pages 8, 9 : **VIE DE LA CITE**
Le budget est voté

Page 10 : **ACTION SOCIALE**
Le CLIC est arrivé

Page 11 : **EXPRESSION LIBRE**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

Directeur de la publication : Yves PAGES

Image de couverture : LE CERV
Equipe rédactionnelle :
C. Blondel, Y. Dubuit,
I. Rigaiill, D. Le Ster, M.E. Bigot
Mr Tisseau (CERV)

Création, réalisation, impression :
CERID - 31, rue F. CHOPIN - BREST

La magie des Vœux



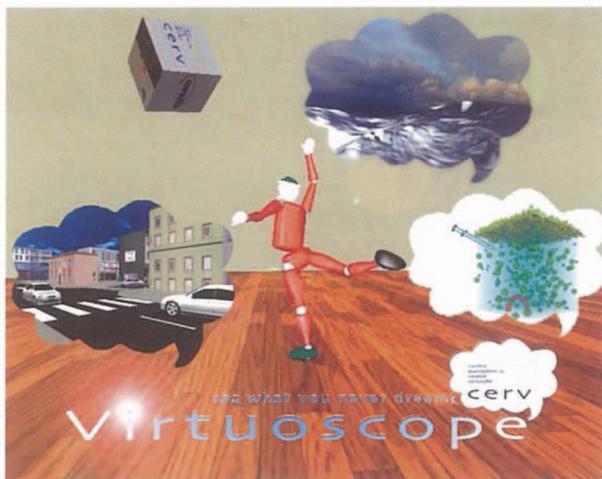
Près de 650 personnes étaient réunies le dimanche 09 janvier dernier à la salle de Trémaudic pour la traditionnelle cérémonie des Vœux

L'orchestre de Plouzané dirigé par Monsieur Colin Exley a ouvert cet après-midi festive avant que l'ensemble Chorale Ritournelle offre au public un spectacle de grande qualité. Puis le Maire, Yves PAGES, a présenté ses vœux à ses administrés.

Enfin, le magicien Jean ALAIN a conclu cet après-midi par un spectacle époustouflant de plus d'une heure entre magie, jonglage et lévitation.

Le Centre Européen de Réalité Virtuelle (CERV) a ouvert ses portes au Technopole.

Le CERV est un centre de recherche publique de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB) ; il est opérationnel depuis juin 2004 et occupe 2000 m² sur le site du Technopôle Brest Iroise. C'est une opération du Contrat de Plan Etat Région qui a été financée à hauteur de 3,8 M€ par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Union Européenne.



Le CERV constitue un pôle d'excellence en réalité virtuelle à vocation européenne. Il participe à la production de connaissances, à leur diffusion, à leur valorisation, et intègre en un même lieu :

- un centre de recherche inter-établissements pour fédérer les travaux de différentes équipes de recherche en privilégiant la vocation pluridisciplinaire de la réalité virtuelle,
- un centre de transfert de technologie pour favoriser les relations recherche-entreprise autour de projets innovants utilisant la réalité virtuelle,
- un centre de formation à la réalité virtuelle,
- un centre de découverte de la réalité virtuelle pour sensibiliser les scolaires et le grand public aux technologies du futur.

Dès janvier 2005, une cinquantaine de chercheurs de plusieurs disciplines (informatique, mathématiques, biologie, psychologie, mécanique) et une trentaine d'étudiants menaient des travaux de recherche en réalité virtuelle.

Pour comprendre ces recherches, imaginez un biologiste en train d'étudier la coagulation d'un échantillon de sang... virtuel. Ce sang virtuel est un modèle informatique du sang réel et le biologiste va pouvoir mener une étude « in virtuo » de ce sang numérique. En cours de simulation, il est possible de visualiser en 3D le déroulement de la coagulation; cette visualisation permet d'observer le phénomène comme si l'on disposait d'un microscope virtuel déplaçable et orientable à volonté, et capable de mises au point variées. Le biologiste peut ainsi se focaliser sur l'observation d'un type de comportement particulier, observer l'activité d'un sous-système ou bien l'activité globale du système. A tout

moment, le biologiste peut interrompre la coagulation et faire un point précis sur les corps en présence et sur les interactions en cours; puis il peut relancer la coagulation là où il l'avait arrêtée. A tout moment, le biologiste peut perturber le système en modifiant une propriété d'une cellule (état, comportement), en retirant des éléments ou en ajoutant de nouveaux éléments; il peut ainsi tester un principe actif de médicament

(comme par exemple le principe actif de l'héparine dans une thrombophilie), et plus généralement une idée, et immédiatement en observer les conséquences sur le système en fonctionnement. La réalité virtuelle place le biologiste au cœur d'un véritable laboratoire virtuel qui le rapproche ainsi des méthodes des sciences expérimentales tout en lui donnant accès aux méthodes numériques. Dépassant la simple observation de l'activité du modèle numérique en cours d'exécution sur un ordinateur, l'utilisateur peut tester la réactivité et l'adaptabilité du modèle en fonctionnement, tirant ainsi profit du caractère comportemental des modèles numériques.

Mais la biologie n'est pas la seule discipline pouvant tirer profit de la réalité virtuelle. Le CERV travaille sur une dizaine de contrats de recherche pluriannuels auxquels participent différents partenaires universitaires, des centres de recherche et des industriels. A titre d'exemples, citons :

- l'étude du comportement de voitures « autonomes » au sein d'un réseau routier en collaboration avec un laboratoire japonais (CRL) et l'Institut National de la Sécurité Routière (INSERR) ;
- la modélisation et la simulation de la coagulation du sang pour une meilleure compréhension des interactions sang-médicaments (CHU Brest et Diagnostica Stago) ;
- la modélisation et la simulation de bancs de poissons pour l'étude de la sélectivité des chaluts de pêche dans le cadre du projet européen PREMECS2 piloté par l'IFREMER;
- la conception d'un environnement

virtuel de formation à la maintenance opérationnelle du char Leclerc en collaboration avec l'IRISA de Rennes pour le compte de GIAT Industrie;

- la mise au point d'environnements virtuels pour la sécurité civile dans le cadre des systèmes d'aide à la décision sur des sites de type Seveso (SDIS'29).
- Sans oublier les élèves des écoles primaires de Plouzané qui peuvent apprendre le français dans une école virtuelle où, par la magie d'internet, ils y rencontrent des élèves marocains, roumains et même japonais !

Deux entreprises ont été créées autour du CERV :

- Virtualys SARL, société de services pour la réalité virtuelle qui compte aujourd'hui 7 ingénieurs en CDI,
- cervVAL SARL, société de valorisation des travaux du CERV dont le but est triple : financer les travaux de recherche du CERV, déposer des brevets au nom du CERV et favoriser l'essaimage de sociétés à partir des travaux du CERV.

Le CERV explore les relations qui peuvent être tissées entre la réalité virtuelle et les systèmes complexes. Cette étude nécessite la mise au point du « virtuoscope », néologisme qui désigne ici un laboratoire virtuel pour l'étude des systèmes complexes en s'appuyant sur les concepts, les modèles et les outils de la réalité virtuelle. Ainsi, l'étude de la complexité est menée au sein de laboratoires virtuels où est mise en oeuvre l'expérimentation « in virtuo » des modèles numériques associés. Ce projet de virtuoscope constitue le projet fédérateur du CERV.

Il y a le microscope pour étudier l'infiniment petit, le télescope pour l'infiniment loin, il y aura bientôt le virtuoscope pour étudier l'infiniment complexe.



Un projet d'aménagement urbain au Bourg

La ville de Plouzané a retenu l'OPAC pour la construction de logements sociaux, rue du régiment Normandie Niémen au bourg. Le projet se situant à la place de l'ancien garage Citroën qui sera démoli, constitue un réaménagement ambitieux du Centre Bourg.

Ce bâtiment de 2 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, comportera quinze logements desservis par 2 cages d'escalier. La première entrée desservira 7 appartements : 4 T2, 2 T3 et 1 T4 et la deuxième entrée comprendra : 2 T2, 3 T3, 2 T4 et 1 T5. Au rez-de-chaussée se trouveront les deux halls et des locaux communs accessibles depuis la rue avec un local de stockage pour les poubelles et un local pour les vélos et poussettes. Une cour intérieure desservira également les deux cages d'escalier.

Les façades seront recouvertes d'un enduit lisse et peint, les châssis extérieurs seront en PVC blanc. La cour arrière doit être revêtue d'un enrobé. Les espaces verts comporteront des massifs bas et des plantes tapissantes.

Les halls d'entrée seront accessibles depuis l'espace public soit directement, soit par des cheminements d'une pente inférieure à 5%. Des dispositions particulières sont prévues pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Dans la cage n°2, un des logements sera desservi directement depuis l'extérieur pour ne pas avoir à franchir de marches, son plancher étant plus bas que le hall.

4



Le tissu du bâti existant est très hétérogène, allant des petits collectifs aux maisons individuelles accolées ou isolées dans leurs parcelles au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. L'architecture du bâtiment a été étudiée au mieux pour pouvoir s'intégrer dans ce bâti existant.

Les volumes du bâtiment recevront des toitures à pente marquée (30°) avec une couverture en ardoises comme la majorité des bâtiments du quartier. Le volume à rez-de-chaussée et mitoyen au sud recevra une toiture en zinc du même type que la maison à laquelle il se rattache.

Les logements collectifs du rez-de-chaussée pourront être adaptés notamment au niveau des sanitaires par la suppression de la cloison entre le WC et la salle de bains.

Compte tenu de la topographie du terrain, les places de stationnement de l'opération seront situées en contrebas par rapport aux niveaux des entrées ; la place de stationnement pour la personne à mobilité réduite sera aménagée sur la place devant le bâtiment.

vue de la place Normandie Niemen



Pour le stationnement et pour l'ensemble de l'opération, la différence de niveau entre les façades Ouest et Est permettra la réalisation d'un sous sol comportant 15 caves et 9 boxes pour automobiles, accessibles depuis la cour intérieure et en liaison avec la route de st Renan.

S'agissant de logements financés avec un prêt aidé par l'Etat il n'est exigé qu'une place de stationnement par logement.

Bien située et au calme, ce projet devrait correspondre à l'attente d'une partie des habitants de la commune et participer à l'embellissement de ce quartier.

5



vue de l'église

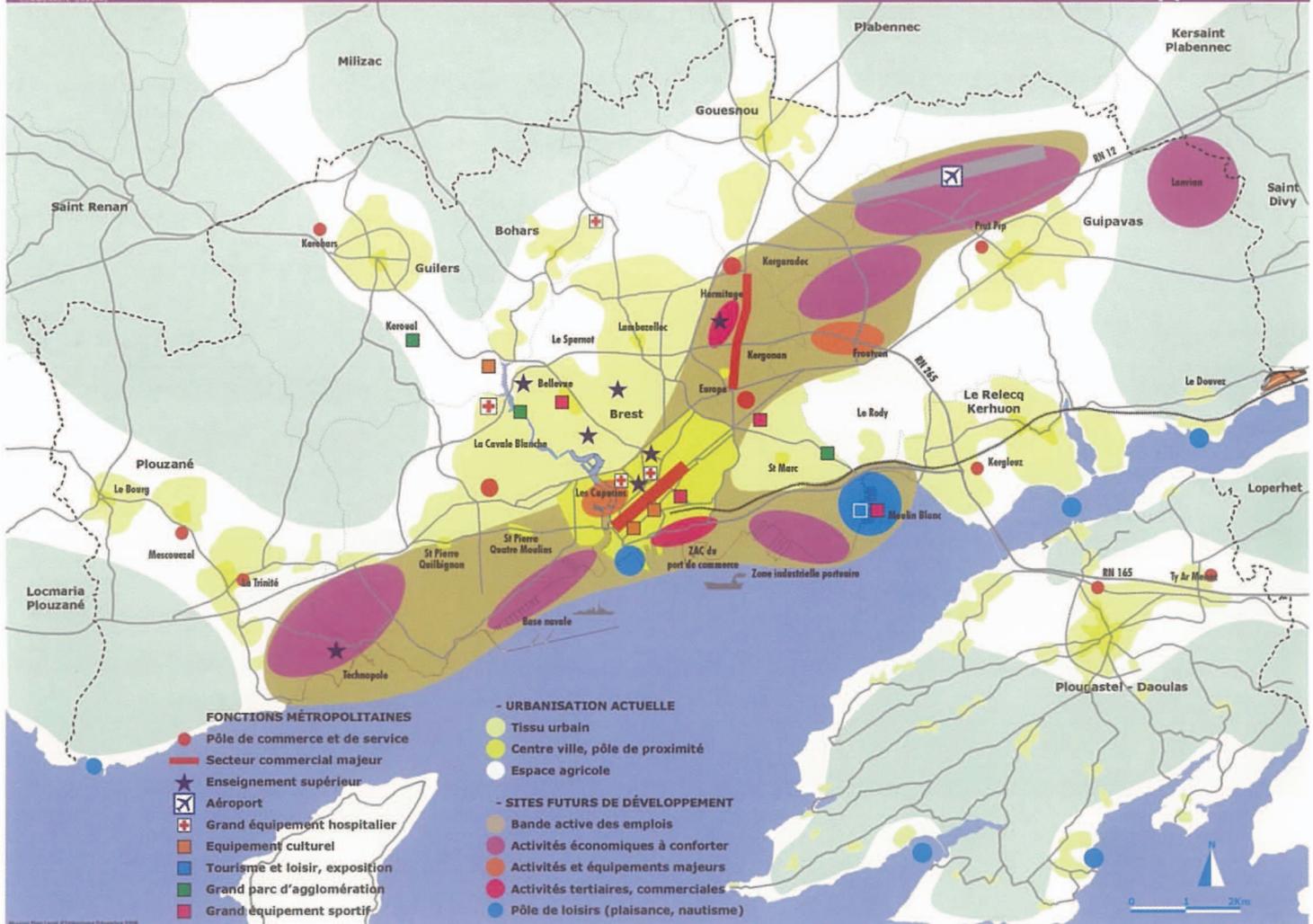


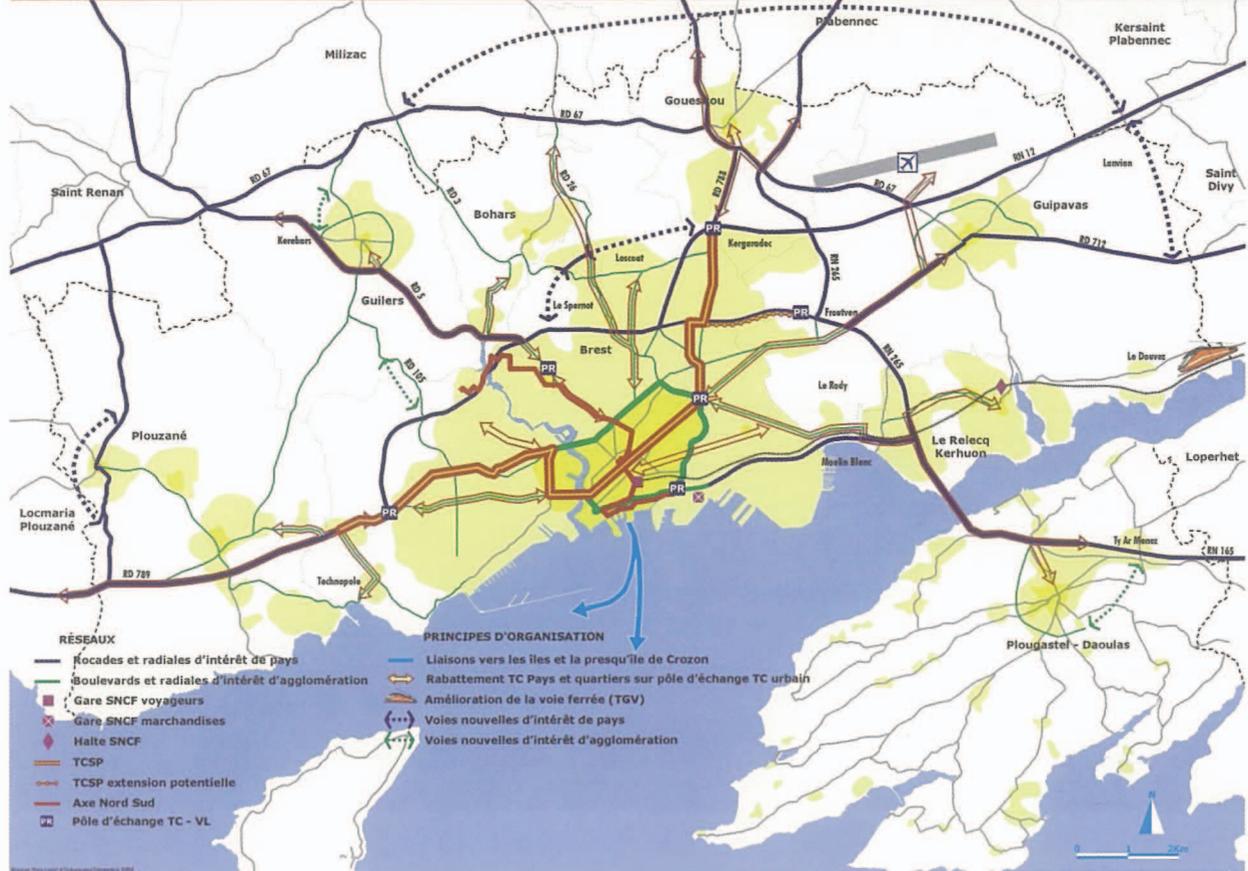
Qu'est ce que le développement durable ?

Le développement est **durable** s'il permet de **satisfaire** aux besoins des **populations actuelles** sans **compromettre** ceux des générations **futures**. En effet, le développement économique ne peut plus se concevoir sans prendre en compte les aspects sociaux et le respect de l'environnement. L'idée est que le développement ne peut être durable que si cette durabilité est à la fois économique, sociale et environnementale.

Les modes de développement qui mettent en péril les ressources naturelles, et qui accroissent les inégalités entre les populations, sont voués à l'échec à plus ou moins long terme. Le concept de développement durable s'appuie sur les 3 principes suivants :

- principe de solidarité : le développement doit profiter à toutes les populations ;
- principe de précaution : se donner la possibilité de revenir sur des actions quand on n'est pas sûr de leurs conséquences ;
- principe de participation : associer la population aux prises de décision.





LE PADD : c'est une démarche qui est régie par la loi

La loi de «Solidarité et Renouvellement Urbains» du 13 décembre 2000, met fin à la politique de la ville menée ces dernières décennies. Elle crée une véritable rupture, elle bouleverse la conception du droit de l'urbanisme, impose une nouvelle vision de la ville.

L'article L-123-1 du Code de l'Urbanisme (modifié par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003) indique que les Plans Locaux d'Urbanisme comportent «un Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme». C'est en fait un outil de planification sur 15 ans du territoire communautaire, le PADD est la partie centrale de la révision du PLU mais il n'est pas opposable au tiers. C'est un cadre de référence qui définit les

orientations générales d'urbanisme et d'aménagement pour le territoire de BMO.

Le PADD comprend quatre grands thèmes : Le développement (voir la carte ci jointe), l'habitat, les déplacements et l'environnement.

L'ambition étant de conforter Brest dans son rôle de métropole européenne et il comporte trois options :

- l'équilibre en faisant un usage économe de l'espace et une équité d'accès aux fonctions et services
- l'excellence en renforçant les fonctions métropolitaines et en visant un niveau européen
- la qualité en permettant un cadre de vie adapté aux besoins et aux aspirations des habitants et des acteurs du développement.

Le PADD s'appuie sur 7 enjeux majeurs :

- un scénario démographique volontariste
- le renforcement de la compétitivité
- une organisation urbaine multipolaire
- une armature équilibrée de services et des équipements
- un réseau hiérarchisé et performant pour les déplacements
- un espace préservé et mis en valeurs sur une trame verte et bleue
- et enfin une activité agricole confortée

Le PADD doit être débattu dans chaque commune, à Plouzané il a été soumis à l'avis du conseil municipal le 7 février 2005.

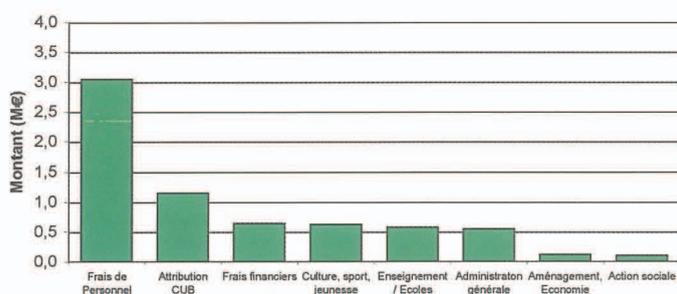
Le Budget est voté

Avec le début de l'année revient aussi la saison du budget. C'est donc le 7 février que le Conseil Municipal a adopté le budget 2005. Retour sur les principaux éléments de ce temps fort de la vie municipale.

Le Budget 2005 de Plouzané est marqué par plusieurs éléments importants

- Le service « Espaces Verts » avec ses huit agents et les moyens qui leur étaient nécessaires a été transféré à Brest Métropole Océane le 1er janvier dernier. En contrepartie, la commune perd les financements, jusque là versés par la CUB, pour assurer cette mission. Ce sont ainsi près de 400 000 € qui quittent le périmètre du budget municipal, en dépense comme en recettes.
- Conjugué à une hausse raisonnable des autres postes budgétaires, ce transfert se traduit par un budget de fonctionnement en recul de 200 000 € par rapport à 2004 s'établissant à un peu moins de 8 millions d'Euros (M€) soit une diminution de -2,5% par rapport à l'an passé.

Fonctionnement : répartition des dépenses



- La bonne maîtrise de dépenses permet d'accroître l'excédent de fonctionnement et de le porter à 1 150 000 € (+2,9% par rapport à 2004), ce qui permet d'assurer une large part du financement des investissements.
- Le budget d'investissement se monte lui à 2 617 000 €, en croissance de 10 % par rapport à 2004. Il permettra notamment de faire face aux travaux d'envergure programmés sur 2005 et 2006 tout en poursuivant le gros entretien du patrimoine communal.

LE BUDGET: COMMENT CA MARCHE?

Le budget des collectivités se décompose en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

- **Les recettes de fonctionnement** sont composées principalement des impôts locaux ainsi que de dotations versées par l'état.
- **Les dépenses de fonctionnement** correspondent aux dépenses récurrentes de la commune: salaires, achats de petites fournitures et de services, subventions versées aux associations...
- Les recettes de fonctionnement sont plus importantes que les dépenses de fonctionnement. L'excédent ainsi obtenu sert à financer une partie de l'investissement : c'est l'**autofinancement**
- **les dépenses d'investissement** sont constituées du remboursement du capital de la dette et des dépenses d'équipements : travaux, acquisition de mobilier, gros matériel, informatique... Outre l'autofinancement, l'investissement est surtout financé par des subventions d'autres collectivités et par l'emprunt.

Le budget est un document prévisionnel : il présente l'ensemble des dépenses et des recettes attendues sur l'année. En début d'année chaque collectivité adopte le **Budget Primitif** (ou **BP**). Il doit être voté en équilibre c'est à dire que les recettes doivent être égales aux dépenses. Il peut faire l'objet de modifications (**Budget Supplémentaire** et **Décisions Modificatives**), également votées par le conseil municipal en cours d'année. En aucun cas, le Maire n'est autorisé à engager, pour chaque chapitre du budget, plus de dépenses que les montants votés par le Conseil Municipal. Quelques mois après la fin de l'année, le Conseil Municipal approuve les comptes de l'année écoulée (**le Compte Administratif**) et compare ainsi les réalisations aux prévisions.

RECETTES: D'OU VIENNENT LES RESSOURCES DE VOTRE COMMUNE?

Pour la section de fonctionnement, les ressources de la commune repose sur deux grands types de financement: les impôts locaux (50%) et les dotations de l'état (45%). Les autres recettes sont constituées par des subventions versées par d'autres collectivités et pour les « produits des services et du domaine » pour reprendre le terme de la nomenclature budgétaire: il s'agit en fait des loyers des immeubles appartenant à la commune et des droits d'entrée ou d'inscriptions, à l'Ecole de Musique par exemple.

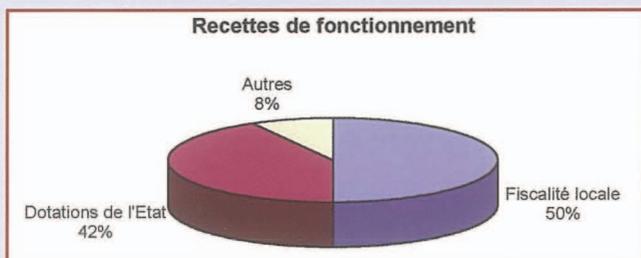
Dotations: coup de pouce de l'état

Il est à noter cette année que Plouzané devrait connaître une évolution favorable des dotations d'état. Parmi celles-ci, trois tiennent une place prépondérante :

- **la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)**. C'est une dotation versée par l'état à toutes les communes et basée sur un certain nombre de critères objectifs (population, taille de la commune...). Elle représente à elle seule près de 1,9 M€.
- **La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)** destinées aux communes confrontées à des problématiques urbaines, et la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** sont attribuées aux communes disposant d'un potentiel financier faible. Le potentiel financier de Plouzané est très inférieur à la moyenne de la « strate » (ensemble des communes d'importance équivalente, définie par l'INSEE). Aussi Plouzané bénéficie pour plus d'un million d'Euro de ces deux dotations qui vont connaître en 2005 une progression importante (de l'ordre de 5%), suite à la volonté de l'Etat d'augmenter son aide aux collectivités les moins favorisées.

Fiscalité: stabilité des taux communaux

La commune perçoit une part des «impôts locaux». Sous ce terme générique, on retrouve les trois «taxes ménages» : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, et la taxe sur le foncier non bâti. La commune, comme la Communauté Urbaine, le Conseil Général et le Conseil Régional, adopte un niveau d'imposition sur chacune de ces taxes.



Pour la seconde année consécutive, et contrairement aux autres collectivités, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les Plouzanéens. Vous retrouverez donc sur vos feuilles de Taxe d'Habitation ou de Taxe Foncière, pour ce qui concerne la part communale, exactement les mêmes taux qu'en 2004.

Investissement : autofinancement, emprunt et subventions

Le financement de l'investissement au niveau du BP repose à part quasiment égales sur l'autofinancement et sur l'emprunt (respectivement 1,15 et 1,06 M€). Mais dans le courant de l'année, d'autres collectivités et organismes devraient notifier à la commune un certain nombre de subventions d'équipements notamment pour la médiathèque et la cuisine centrale. Cela permettra lors des actes budgétaires à intervenir en cours d'année de réduire le montant prévisionnel des emprunts.

PLEIN FEU SUR L'INVESTISSEMENT

Le Presbytère

Dans quelques jours vont débiter les travaux de rénovation du presbytère. Le presbytère est un bâtiment communal recevant du public. Il est aujourd'hui en très mauvais état, les empoussièrures notamment étant attaqués par le mûre. Il est donc indispensable d'y réaliser de lourds travaux, devant lui permettre de répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité. Le chantier consistera donc à démolir tout l'intérieur, en ne conservant que les murs extérieurs qui font du presbytère un des bâtiments marquants du Bourg. Il sera ensuite réhabilité de manière à être plus sûr, mais également plus fonctionnel. Il disposera de salles de réunion, de bureau, et bien sûr d'un appartement pour le curé.

Début du chantier : avril, coût de l'opération : 540 000 €, inscrits au budget 2005.

La cuisine centrale

La restauration scolaire pose de nombreuses difficultés au niveau réglementaire. Aujourd'hui, les repas des écoles publiques de Plouzané sont préparés dans les cuisines des écoles de Kroas Saliou et de la Trinité. Mais ces cuisines ne correspondent plus à des normes en évolution constante. Il est donc nécessaire de repenser globalement la restauration scolaire à Plouzané. L'hypothèse retenue a donc été l'extension de la cuisine de la Trinité de manière à en faire une cuisine centrale à même de préparer les repas pour les cinq écoles. Le chantier nécessitera le réaménagement d'une partie des espaces existant et la construction de 100m² de nouveaux locaux.

Début du chantier : dernier trimestre 2005, coût estimé : 800 k€ dont 300k€ au budget 2005.

La Médiathèque

Pour répondre à la demande de nombreux Plouzanéens, une partie « médiathèque » sera prochainement ajoutée à la bibliothèque municipale au Centre culturel. Cette médiathèque nécessitera la construction d'une extension sur le pignon actuel de l'école de musique et de la bibliothèque, face à la Poste. Celle-ci, sur deux niveaux, permettra de disposer d'une grande salle au rez-de-chaussée et à l'étage de plus de 60m² supplémentaires pour accueillir de nouveaux supports audios.

Début du chantier : fin 2005, coût estimé : 350 k€ dont 200k€ au budget 2005.

Les autres chantiers

Le patrimoine communal, construit dans les années 70 et 80 vieillit. D'importants travaux sont donc nécessaires pour le maintenir en état.

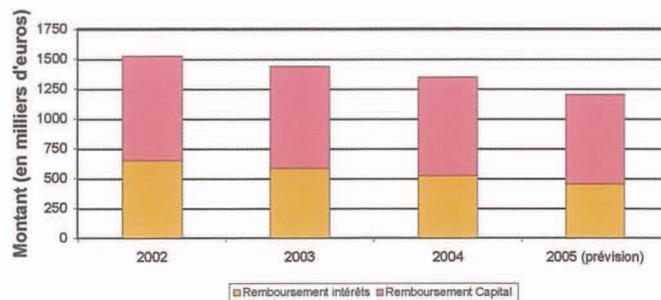
Les années 2002, 2003 et 2004 auront été marquées par d'importantes mises aux normes électriques, des travaux sur les toitures et des remplacements de menuiseries extérieures. 2005 et 2006 verront se poursuivre ces programmes déjà bien avancés mais verront surtout débiter d'autres opérations, notamment le remplacement d'un certain nombre de chaudières vieillissantes (67 k€), le retrait et le remplacement de matériaux inertes contenant encore de l'amiante (38 k€), etc...

L'aménagement de la **place du Commerce** apparaît également au budget municipal, même si c'est la Communauté urbaine qui en assure la maîtrise d'oeuvre. Ainsi, il est prévu que la commune verse un fond de concours, c'est à dire une subvention d'équipement, de 65 000 k€ pour l'aménagement de cette place.

Le service de la dette

Même si ce poste a beaucoup diminué depuis trois ans, le remboursement du capital de la dette reste une dépense du budget d'investissement: en 2005, ce sont ainsi 750 000 k€ qui seront remboursés.

Evolution de l'annuité de la dette 2002-2005



UNE ANTENNE « CLIC » A PLOUZANE

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination, les CLIC, ont été créés en 2000 : le Conseil général du Finistère s'est rapidement inscrit dans la démarche et a souhaité en assurer une gestion partenariale avec les collectivités territoriales.

Le Centre Communal d'Action Social de Plouzané, soucieux d'offrir ce service de proximité à la population, s'est rapidement porté volontaire pour ouvrir dans ses locaux une antenne du CLIC de Brest Métropole Océane (nouveau nom de la Communauté Urbaine de Brest) à destination des personnes âgées et de leur entourage.



Présentation de l'antenne CLIC à la presse en présence de Monsieur Le Maire, Mme MORVAN adjointe aux affaires sociales, Mme DENIEUL responsable des Centres Départementaux d'Action Sociale de Brest Métropole Océane, Mme LE GAC, responsable de secteur, Mme JACOPIN et Melle PIRIOU du CCAS.

QU'EST-CE QU'UNE « ANTENNE CLIC » ?

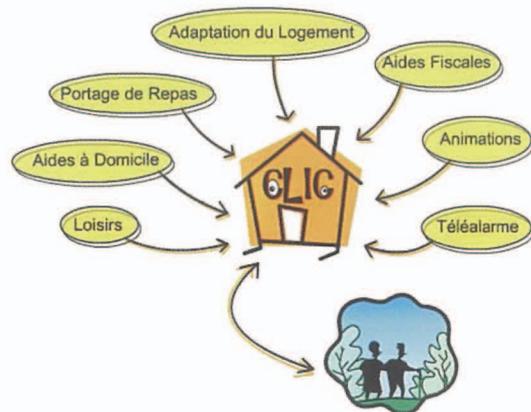
• **C'est d'abord un guichet unique au service des personnes âgées.** Face à la complexité des dispositifs, les personnes âgées et leur entourage ne savent pas toujours à quelle porte frapper. Aujourd'hui, ce lieu unique permet de regrouper toutes les informations concernant les personnes de 60 ans et plus.

• **C'est un service de proximité,** né de la volonté de faciliter l'accès au droit, de mettre en réseau tous les partenaires et de coordonner leurs actions. Installé dans les locaux du Centre Communal d'Action Social, dans un lieu bien identifié et proche des habitants au sein de la mairie, il est accessible aux heures d'ouverture de celle-ci. Cependant les mardis et jeudis matin (de 9 à 12H) seront plus spécialement dévolus à l'étude des dossiers complexes. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous en téléphonant au 02.98.31.95.42 ou au 02.98.31.95.66.

Mais c'est aussi une instance de réflexion, lieu d'analyses et de diagnostics. Pour soutenir ce travail d'études de conjectures une commission extra municipale servira de creuset aux différents partenaires afin de mutualiser leurs expériences dans plusieurs domaines : la prévention, la préservation maximum de l'autonomie mais aussi le maintien du rôle social de la personne âgée par la lutte contre l'isolement et l'encouragement des échanges intergénérationnels. La richesse du réseau de partenaires à Plouzané et la volonté de travailler ensemble sont les garants de la réussite du CLIC.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- C'est d'abord un lieu d'accueil et d'écoute, l'antenne assurant un rôle de soutien aux familles.
- C'est aussi un lieu d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leur entourage et pour l'ensemble des professionnels et des bénévoles. Ce service est assuré par le personnel du CCAS dont la préoccupation est d'être le lien entre la personne âgée et les différents partenaires afin de l'aider à accéder à l'ensemble de ses droits et à effectuer ses démarches administratives (social, impôts, logement,...) Le rôle de l'antenne n'est pas de se substituer aux administrations ou aux partenaires compétents mais de mettre du lien entre eux et de coordonner les différents dispositifs. Ce travail de partenariat permettra d'optimiser les actions et de les rendre complémentaires dans un souci d'efficacité et pour le mieux être des personnes âgées.



PREMIÈRE RÉALISATION : CRÉATION D'UN CINE SENIORS.

Coup de pouce aux loisirs des aînés et en réponse à une attente souvent exprimée par les personnes âgées de Plouzané, le CLIC a souhaité proposer une séance de Cinéma gratuite tous les 2èmes jeudis de chaque mois au centre culturel. La première séance a eu lieu le 10 mars dernier avec la projection du film dont tout le monde parlait «les choristes». Cet après midi d'échanges, de rencontres et de convivialité a été une réussite. Gageons que la prochaine séance, le 14 avril à 14 heures, rencontrera le même succès, pas seulement pour la qualité du film proposé, Lucie Aubrac mais aussi et surtout pour le plaisir de la rencontre.

Une constitution pour faire avancer l'Europe

Dans quelques semaines, nous fêterons le soixantième anniversaire de 1945. 60 ans sans guerre : jamais l'Europe occidentale n'avait connu telle période de paix. Cette paix, nous la devons pour une large part à la construction Européenne.

En prononçant son fameux discours de Strasbourg, le 9 mai 1950, Robert Schuman exprimait cette fantastique intuition : la paix naîtrait d'une réconciliation basée sur une coopération économique étroite. C'est cette position qui a servi de fil conducteur à la construction « économique » de l'Europe que nous avons connue jusqu'à présent : marché commun, libre circulation, monnaie unique, mais également Politique Agricole Commune, qui permet à nos agriculteurs de maintenir sur le sol européen une agriculture et une capacité de production de qualité, mais encore Fonds Structurels Européens qui permettent d'équilibrer l'aménagement du territoire de l'Union, et qui contribuent, parfois de manière très importante, au financement de la plupart des grands équipements de notre agglomération.

Et puis l'Europe a grandi. De six, nous sommes devenus neufs, puis dix, puis douze, et depuis quelques mois vingt-cinq ! La CEE est devenue Union Européenne, et a étendu, au delà du seul domaine économique, ses compétences. L'Union s'est intéressée à ses citoyens. Elle a créé les programmes « Erasmus » pour faciliter les échanges d'étudiants en Europe, a favorisé un certain nombre d'initiatives culturelles... Mais elle s'est révélée incapable de parler d'une seule voix sur la scène internationale. Et à vingt-cinq, le traité de Nice qui fixe le fonctionnement de l'Union aboutit à un blocage institutionnel.

Le texte de Traité Constitutionnel Européen qui sera soumis à référendum avant l'été tente de répondre à ces défis. En simplifiant les mécanismes de décision, et en renforçant le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux, il renforce la démocratie et la place du citoyen. En créant un Président de l'Union Européenne et un ministre européen des affaires étrangères, il permettra à l'Union d'être mieux identifiée et plus entendue dans le Monde. Enfin, en incluant, à part entière, dans son texte la

«Charte des droits fondamentaux», et en prenant comme référence «l'économie sociale de marché », ce traité pose les jalons d'une Europe Sociale, permettant de lutter, autrement qu'avec les seules armes des marchés, contre les délocalisations.

Alors bien sûr, ce traité n'est sûrement pas parfait. Chacun aurait souhaité y trouver un peu plus de ceci, un peu moins de cela. Rappelons simplement qu'il est le fruit d'un compromis entre vingt-cinq gouvernements, de toutes tendances. Rappelons également que ce texte, malgré son caractère constitutionnel, n'est que la prolongation des traités qui l'ont précédé : traité de Rome, Acte unique, traité de Maastricht, traité de Nice... Il s'appuie sur des textes existants, les rassemble, les réforme, les fait évoluer vers une Europe plus ambitieuse et plus forte.

C'est pourquoi il est essentiel que ce traité soit approuvé. La France, moteur historique de l'Europe doit être fière de participer à cette grande aventure. En mai, soyons présent au rendez-vous que nous fixe l'Histoire !

Les élus de la majorité municipale

Le changement est à Gauche.

En ce début d'année 2005 la voie est encore longue d'ici 2007, maîtrisons le temps et fixons pas à pas les étapes. Ne négligeons pas les étapes intermédiaires et ne laissons pas entamer notre moral par nos déceptions fréquentes.

La France va mal, elle va mal au plan économique. La reprise espérée ne s'est pas confirmée. Le chômage est en hausse, nous avons dépassé les 10% de la population active. On nous annonce aujourd'hui une dette par habitant très importante, on nous dit même que la dette de l'Etat a complètement dérapé. Nous avons le sentiment que rien n'atteint nos responsables localement et nationale-

ment si ce n'est que localement le maire écrit qu'il se souviendra de ceux qui ne lui disent pas merci !

Le gouvernement a accéléré le rythme, de la sécurité sociale, des 35 heures !

La France va mal au plan institutionnel. La décentralisation se transforme en braderie. Le Président a évoqué pour ses vœux ses projets à dix ans pour ne pas avoir à regarder ses dix années écoulées. Le Premier Ministre ne gouverne plus, il invente des formules, il communique ! Le président de l'UMP est quant à lui entré en campagne contre le Président, contre le Premier Ministre, contre son successeur vite disparu !

Vous souhaitez un changement. Vous attendez de la fiabilité dans nos engagements. Nous souhaitons aller avec vous vers les grandes priorités qui rassemblent la gauche et les français, celles qui renforcent le vivre ensemble, qui donnent du sens à l'action.

Une échéance importante pour la France et pour l'Europe nous attend tous au printemps. La France a besoin de l'Europe et inversement. NOTRE OUI DOIT ETRE FRANC ET FORT. NOUS SERONS AINSI AVEC LA GAUCHE EUROPEENNE et nous lui donnerons un nouveau souffle, OUI !

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall

Réalité et conséquences d'une politique de droite

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : le chômage augmente atteignant aujourd'hui plus de 10 % de la population active, la précarité progresse, les salaires stagnent pendant que les entreprises présentent des profits sans précédents.

Une frange de plus en plus importante de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, alors que nos gouvernants s'octroient une vie de luxe en dehors de toute réalité quotidienne du peuple.

A Plouzané en diminuant les aides dans les secteurs sociaux et associatifs, la politique mise en oeuvre par une majorité de droite

suit bien cette même ligne.

L'urbanisation menée par M. le maire dans le projet d'aménagement et développement durable laissera-t-il une place aux jeunes ménages et aux revenus modestes ?

Sera-t-il proposé suffisamment de logements sociaux et de terrains à un prix raisonnable sans clientélisme ?

Lors du dernier conseil municipal nous avons assisté à une présentation d'un budget sans dynamisme, avec les mêmes projets de réalisation de début de mandat : la cantine centrale de la trinité, la médiathèque et la rénovation du presbytère.

Nous regrettons que des projets tels que la sécurisation de l'accès au complexe de trémaïdic, l'agrandissement du parking et la construction d'un local d'accueil pour le PAC-MAC ne soient pas pris en compte.

Cette léthargie et ces mauvais coups laisseront des plaies qui ne pourront se cicatriser que par la mise en place d'une politique progressiste de gauche.

Soyez persuadé que nous y travaillons déjà.

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

Demandez le Programme



AU CENTRE CULTUREL

- Vendredi 25 mars
Mercredi 06 avril
- «Cinémachination»,
ciné-concert-théâtre
le 06 avril*
- Vendredi 08 avril
Jeudi 14 avril
Vendredi 15 avril
Samedi 30 avril
Vendredi 06 mai
Samedi 07 mai
Lundi 09 mai
Jeudi 12 mai
Vendredi 13 mai
Samedi 14 mai
Vendredi 03 juin
Samedi 04 juin
Vendredi 10 juin
Samedi 11 juin
Mercredi 15 juin
Jeudi 16 juin
- Ecole municipale de musique : auditions à 20h00
Mairie – Service Animation : Collectif Marmouzig, ciné-concert-théâtre « Cinémachination » (à partir de 6 ans, durée : 1h) à 15h00 (une coproduction Marmouzig / Ville de Plouzane)
Ecole municipale de musique : Audition à 20h00
CCAS Mairie de Plouzane : Ciné – seniors
AS danse Collège St Michel : spectacle
Théâtre sur cour : spectacle
Contretemps : création 2005
Contretemps : création 2005
Présentation du PLU à la population – soirée
CCAS Mairie de Plouzane : Ciné – seniors
Théâtre sur cour : spectacle
Théâtre sur cour : spectacle
Ateliers théâtre municipaux : spectacle de fin d'année
Ateliers théâtre municipaux : spectacle de fin d'année
Amicale Laïque de Plouzane : Théâtre
Amicale Laïque de Plouzane : Théâtre
Collège Saint-Michel : spectacle
CCAS Mairie de Plouzane : Ciné – seniors



AU FORT DU DELLEC

- Dimanche 22 mai
Samedi 28 mai
Dimanche 12 juin
Samedi 18 juin
Dimanche 19 juin
Mardi 21 juin
- Ecole de Musique municipale : Concert au Fort du Dellec à 17h30
PAC FOOT : repas des dirigeants
AIKIKAI : fête du club au Fort du Dellec
Skol Gouren : Toumoi Pierre Philippe
Ecole de Musique municipale : Les Harmoniades, rencontre d'orchestres au Fort du Dellec à 15h00
ALP : randonnée des écoles

HALL DU CENTRE CULTUREL

- Du 02 au 17 mai
Du 06 au 18 juin
Du 20 au 25 juin
- Lire à Plouzane : exposition «Littoral»
Lire à Plouzane : exposition «Lire-Elire»
Exposition « Semaine de l'environnement et du développement durable » organisée par le service urbanisme de la Mairie

AU CENTRE SOCIAL DU BOURG

- Dimanche 08 mai
Du 21 au 22 mai
- COP Bourg : repas
Club Féminin : exposition



A LA SALLE DE TREMAIDIC

- Du 21 au 25 mars
Samedi 26 mars
Dimanche 27 mars
Vendredi 01 avril
Samedi 02 avril
Dimanche 03 avril
Vendredi 08 avril
Samedi 09 avril
Dimanche 10 avril
- Ti Ar Bugelig : bourse aux vêtements
Concert Bagad Kemper organisé par SEI BU KAN
Spectacle « Marie Guerzaille » organisé par le PAC FOOT
Crédit Mutuel de Bretagne : AG
APE Anita Conti : repas
APE Bourg : repas
Ecole du Bourg : représentations théâtrales
UNISSON : soirée chansons
Aumônerie de Plouzane : journée contre la sclérose en plaques
- Samedi 16 avril
Dimanche 17 avril
Samedi 23 avril
Jeudi 05 mai
Samedi 07 mai
Samedi 14 mai
Vendredi 20 mai
Samedi 21 mai
Dimanche 22 mai
Vendredi 03 juin
Samedi 11 juin
Mardi 14 juin
- V.C.P. : loto
Secours Catholique : repas
A.L.P. : loto
PAC FOOT : Challenge du souvenir
APEL Ste Thérèse : Fest Noz
Ecole Castel Nevez : repas
ALP : concert des écoles publiques
Breizh – Mali : Fest Noz
Groupe scolaire de Quéilverzan : loto
APEL Ste Thérèse : spectacle
Contre Temps : spectacle
Skol Al Louarn : fête annuelle



ET AUSSI ...

- Dimanche 24 avril
Dimanche 08 mai
Lundi 09 mai
Samedi 21 mai
Dimanche 22 mai
- V.C.P. : course prix des jeunes
FNACA : commémoration victoire 39/45
OPEP : Fête de la journée de l'Europe au local
Ecole Coat Edern : fête de l'école
V.C.P. : Course Prix Clean Discount - Comité des fêtes des écoles privées : kermesse
PAC MAC/ENSTB : 5-10 kms du Technopôle et challenge Devijver
Kroas Saliou Bouge : kermesse
Secours populaire : braderie
APE Castel Nevez : Kermesse
Fête de la musique sur la place de la Mairie à partir de 19h30 : ensembles de l'école de musique, orchestre municipal, Chorale Iroise, Cent z'escales (chants de marins) et WAFF (rock celtique)
Ecole du Bourg : fête de l'école
- Samedi 28 mai
Jeudi 02 et vendredi 03 juin
Dimanche 05 juin
Samedi 18 juin
- Samedi 18 juin

LE MOT DE LA BIBLIOTHÉCAIRE ...

De nouvelles revues à la bibliothèque municipale.

Depuis décembre, la bibliothèque a diversifié ses abonnements pour les lecteurs :

Pour les enfants :

- *L'incontournable Spirou* pour les accros de la BD (tout âge)
- *L'Hebdo, le Monde des ados* : l'actualité expliquée aux 11-14 ans.

Pour les adultes :

Côté pratique :

- *Cuisine actuelle* pour les papilles...
- *Top famille* : conseils, trucs et astuces pour tous ceux qui ont des enfants de 0 à 12 ans

Côté loisir/culture :

- *L'Equipe magazine* tous les samedis pour les sportifs.
- *Les Inrockuptibles* et *Télérama* pour les amateurs de cinéma, musique, livres...